

# IRAQ

## Environnement opérationnel

### Contexte

L'Iraq souffre toujours de violences sporadiques, d'une pénurie généralisée de services essentiels et d'un fort taux de chômage. Certaines populations de retour ou toujours déplacées à l'intérieur du pays continuent de vivre dans des conditions désastreuses, nécessitant de toute urgence des interventions humanitaires.

L'impossibilité de former un gouvernement à l'issue des élections de mars 2010 a aggravé ces problèmes et accru les vulnérabilités de nombreux Iraquiens.

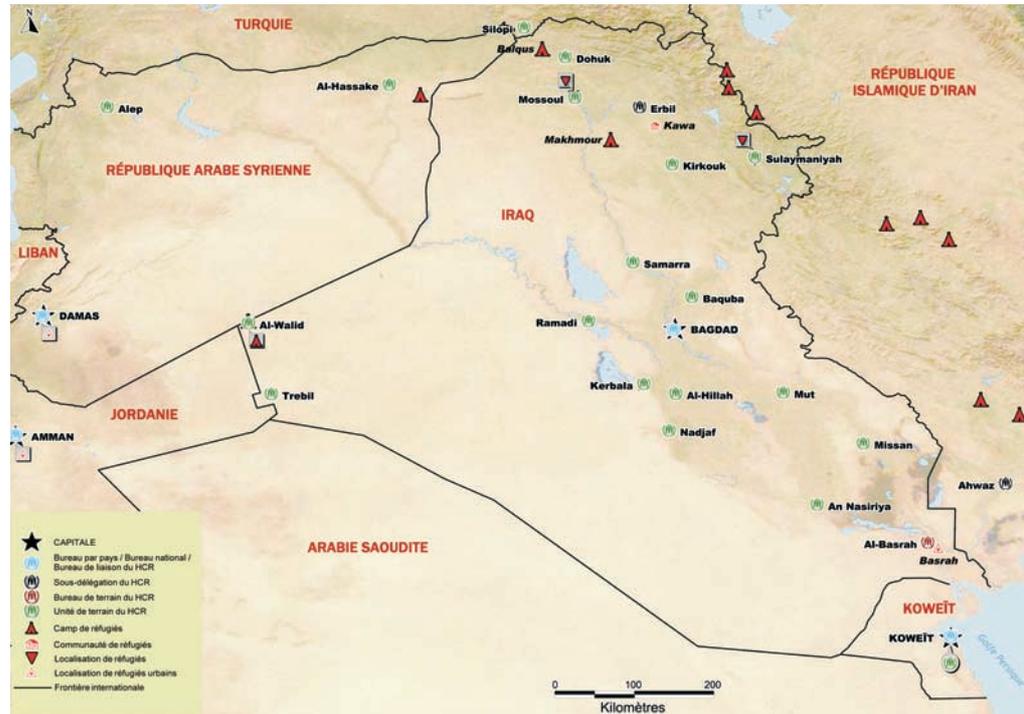
Si quelque 350 000 déplacés internes et près de 60 000 réfugiés sont rentrés spontanément en 2008 et 2009, les retours se sont ralentis au premier semestre 2010, période durant laquelle seuls 60 000 déplacés internes et 16 000 réfugiés ont regagné leur foyer. D'autre part, la majorité des déplacés internes, dont le nombre atteint 1,5 million environ, n'ont pas trouvé de solution à leur sort. De nouveaux déplacements de populations sont signalés de temps à autre, en particulier au sein des minorités. En Iraq, il reste quelque 35 000 réfugiés, dont environ 11 000 d'origine turque. La plupart des Palestiniens accueillis en Iraq, qui sont une dizaine de milliers selon les estimations, résident à Bagdad ; plusieurs centaines d'autres vivent néanmoins au camp d'Al-Walid, à proximité de la frontière syrienne.

### Besoins

Les réfugiés iraqiens qui choisissent de regagner leur pays sont confrontés à de nombreuses difficultés, notamment à l'insécurité, ainsi qu'au manque de moyens d'existence et de services sociaux. Bon nombre de déplacés internes vivent également dans des conditions déplorables, privés de toute aide essentielle, et leurs besoins en matière d'assistance humanitaire augmentent à mesure que leur déplacement se prolonge. Les réfugiés originaires de divers pays accueillis en Iraq se trouvent dans une situation encore plus désespérée. Depuis 2003, nombre d'entre eux ont été victimes de violentes attaques, qui les visaient directement. Si ces menaces se sont aujourd'hui estompées, ces réfugiés demeurent vulnérables et ont besoin d'une protection, ainsi que d'une assistance élémentaire, indispensable à leur survie.

## Stratégie et activités en 2011

Le Haut Commissariat continuera de promouvoir l'adhésion de l'Iraq aux traités internationaux sur les réfugiés. Dans le même temps, il poursuivra les procédures d'enregistrement en étroite coopération avec les autorités et assurera la détermination du statut de réfugié pour quelque 1 500 personnes. Les réfugiés recevront une assistance essentielle, notamment dans les secteurs des vivres, de l'eau, de la santé et de l'éducation.



L'Organisation attirera l'attention sur les besoins de protection des réfugiés par des formations et des campagnes d'information s'adressant aux autorités et aux populations locales.

En 2011, le HCR organisera un plus grand nombre d'ateliers sur l'apatridie, à l'intention d'organes nationaux et d'autres intervenants. De concert avec ses partenaires, il s'efforcera de prévenir l'apatridie en fournissant des documents essentiels et une aide juridique.

Les autorités sont confrontées à un problème considérable, à savoir la présence de 500 000 Iraquiens – dont la plupart sont des déplacés internes – dans des campements illégaux. Le HCR coordonnera les efforts d'assistance, portant sur les abris d'urgence, l'eau et l'assainissement, en faveur de ces personnes. Dans le même temps, il préconisera des solutions plus durables, principalement le retour des déplacés dans leur lieu d'origine et l'allocation de terrains aux sans-abris.

Le HCR continuera à plaider pour que les droits des déplacés internes, en particulier des déplacés ayant des conditions de logement précaires, soient sauvegardés au travers d'une législation nationale appropriée. Les projets axés sur les communautés, destinés à favoriser une coexistence harmonieuse avec les déplacés internes et les populations de retour, ont donné la preuve de leur efficacité en matière d'intégration. Le Haut Commissariat offre des conseils juridiques, délivre des documents et assure des interventions juridiques au profit de quelque 20 000 déplacés internes, par l'intermédiaire des Centres communautaires d'aide au retour et à la réintégration.

Pour pérenniser les retours, l'Organisation continuera à promouvoir l'application d'une législation nationale destinée à sauvegarder les droits des populations de retour, notamment en ce qui concerne la restitution des biens fonciers et immobiliers occupés illégalement. En accordant une attention particulière aux droits en matière de logement, à l'accès aux terres et aux

## Chiffres prévisionnels pour l'Iraq

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JANVIER 2011		DÉCEMBRE 2011	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Rép. islamique d'Iran	13 000	13 000	12 000	12 000
	Turquie	10 000	10 000	9 800	9 800
	Apatrides	11 500	11 500	11 200	11 200
	Pays divers	800	800	600	600
Personnes dans une situation assimilable à celle des réfugiés	Pays divers	20	20	30	30
Demandeurs d'asile	Rép. islamique d'Iran	1 000	1 000	800	800
	Rép. arabe syrienne	2 100	2 100	600	600
	Turquie	1 800	1 800	1 000	1 000
	Pays divers	10	10	20	20
Réfugiés rapatriés	Iraq	50 000	36 300	50 000	36 300
Déplacés internes	Iraq	1 302 200	484 000	902 200	335 300
Personnes dans une situation assimilable à celle des déplacés internes	Iraq	6 000	500	5 000	400
Déplacés de retour	Iraq	200 000	141 000	200 000	141 000
Apatrides	Apatrides	130 000	150	130 000	100
<b>Total</b>		<b>1 728 430</b>	<b>702 180</b>	<b>1 323 250</b>	<b>549 150</b>

documents personnels, elle déterminera et suivra les besoins de quelque 50 000 anciens déplacés ou réfugiés avec le concours des Centres communautaires. Les droits des populations de retour feront l'objet d'une formation pour une centaine de juristes et une cinquantaine de fonctionnaires.

Le HCR fournira des abris de base à quelque 2 300 familles de réfugiés rapatriés, ainsi qu'à 7 000 familles déplacées ayant regagné leur localité d'origine et à des familles qui souhaitent demeurer dans le lieu où elles ont été déplacées. Il fournira également des abris d'urgence à 1 100 autres déplacés internes et

soutiendra l'allocation de terrains destinés à accueillir les abris de quelque 6 700 familles. L'assistance dans le secteur est associée à la remise en état des structures de distribution de l'eau et d'assainissement. En outre, 277 000 personnes recevront des articles non alimentaires et des produits d'hygiène.

Parallèlement, le Haut Commissariat recommandera d'inclure les populations de retour dans les plans de développement nationaux du Gouvernement et dans le processus du bilan commun de pays/Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

## Objectifs et cibles prioritaires

## Environnement de protection favorable

- La coopération avec les partenaires est consolidée.
  - Le programme de partenariat avec des ONG nationales est renforcé.

## Procédures de protection équitables

- La délivrance de documents d'état civil est renforcée.
  - Plus de 20 000 déplacés internes reçoivent des documents et des conseils juridiques.
  - Au moins 26 Centres communautaires d'aide à l'intégration et au retour, disposant de 35 équipes volantes, assurent le suivi et le soutien des déplacés de retour, tout en offrant une aide juridique.
- Les procédures de détermination du statut deviennent plus équitables et plus efficaces.
  - Le statut de quelque 1 500 demandeurs d'asile est déterminé.

## Besoins et services essentiels

- L'approvisionnement en eau potable est accru ou maintenu.
  - Au moins 34 réseaux de distribution de l'eau sont améliorés.
- Les abris et les infrastructures sont améliorés.
  - Quelque 7 800 familles déplacées et 9 500 familles de retour bénéficient d'améliorations apportées à leurs logements.

- La population relevant de la compétence du HCR reçoit des articles domestiques et des produits d'hygiène en quantité suffisante.
  - Près de 10 500 familles déplacées et de 2 800 familles réfugiées bénéficient de ces articles et produits.

## Participation et autogestion communautaires

- Les programmes d'évaluation participative et de mobilisation des communautés sont améliorés.
  - Une centaine de discussions de groupe sont organisées.

## Solutions durables

- Le potentiel en matière d'intégration sur place, de retour volontaire et de réinstallation est réalisé.
  - Environ 50 000 personnes bénéficient d'une aide pour s'intégrer sur place.
  - La réintégration de quelque 50 000 anciens déplacés et anciens réfugiés fait l'objet d'un suivi.
  - Des demandes de réinstallation sont adressées pour quelque 1 500 réfugiés vulnérables.

## Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	<b>20</b>
□ Effectifs totaux	<b>176</b>
Internationaux	26
Nationaux	145
Autres	5

## PARTENAIRES

### Partenaires d'exécution

#### Organismes gouvernementaux :

Ministère des Déplacements et des Migrations

#### ONG :

Association for Cultural Development for Civil Society

Civil Development Organization

Comité international de secours

Conseil danois pour les réfugiés

Conseil norvégien pour les réfugiés

Fuad

Harikar

InterSOS

Iraqi Humanitarian League for Human Rights

Iraqi Youth League

Islamic Relief Worldwide

Kurdish Human Rights Watch

Mercy Corps

Millennium Relief and Development Services

Public Aid Organization

Qandil

Rafha Organization for Relief and Development

Reach

Rebuild Iraq Recruitment Programme

Uruk

Women Development and Support Organization

### Partenaires opérationnels

#### Autres :

BCAH

CICR

MANUI

MSB (Agence suédoise de sécurité civile)

OIM

OMS

ONU-Habitat

PAM

UNICEF

UNOPS



Une déplacée interne cueille des oignons dans un camp de la région de Gardasin.

HCR / W. KHUZAIE

### ○ Contraintes

La situation sécuritaire est toujours instable ; on assiste à de nouvelles flambées de violence, qui touchent des personnes relevant de la compétence du HCR et entravent l'accès aux régions où elles vivent. Le Haut Commissariat est donc obligé de continuer à consacrer des ressources à la sécurité de ses collaborateurs, notamment en achetant des vêtements de protection ainsi que des véhicules blindés et en déployant un personnel de sécurité formé. Ces mesures sont appliquées dans le respect des normes de sécurité des Nations Unies.

### | Organisation et mise en œuvre |

### ○ Coordination

Les programmes du HCR sont exécutés au travers d'une approche globale, faisant appel à la participation des populations de retour et des communautés locales, ainsi que de 300 ONG nationales. L'Organisation poursuivra sa collaboration avec la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et d'autres institutions onusiennes. Le HCR dirige le secteur de la protection et

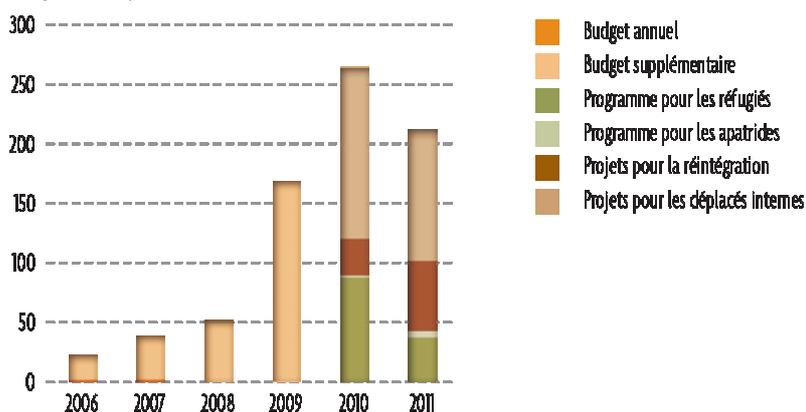
coprécide le secteur des abris dans le cadre de l'approche modulaire lancée par le Comité permanent interorganisations. La base de données de suivi des projets du Haut Commissariat, qui permet de contrôler plus rigoureusement l'exécution des projets, sera étendue et perfectionnée.

### | Informations financières |

Le budget du HCR pour l'Iraq en 2011 est destiné à financer des programmes de grande envergure mis en œuvre dans le pays dans les secteurs des abris et de l'eau, un engagement accru des ONG locales et l'augmentation du nombre de Centres communautaires d'aide au retour et à l'intégration. Il inclut également les coûts liés à l'appui régional, la réinstallation, la formation, les publications de mobilisation et de sensibilisation, l'assistance aux Iraquiens réfugiés dans des pays limitrophes, dont la Turquie et la République islamique d'Iran, et les dispositions destinées à parer à des mouvements de populations imprévus. Au nombre des postes importants, citons également les mesures de sécurité et la consolidation prévue des effectifs et des bureaux en Iraq.

## Budget du HCR en Iraq 2006 – 2011

Millions (dollars E.-U.)



## Budget 2011 pour l'Iraq (dollars E.-U.)

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
<b>Environnement de protection favorable</b>					
Instruments régionaux et internationaux	1 869 738	2 056 149	0	0	3 925 887
Coopération avec les partenaires	2 066 266	0	3 203 975	404 899	5 675 140
Politiques de développement national	0	0	255 599	437 854	693 453
Sous-total	<b>3 936 004</b>	<b>2 056 149</b>	<b>3 459 574</b>	<b>842 753</b>	<b>10 294 480</b>
<b>Procédures de protection équitables</b>					
Enregistrement et établissement de profils	651 468	0	251 532	243 095	1 146 096
Détermination de statut juste et efficace	195 551	0	0	0	195 551
Documents individuels	0	0	0	245 414	245 414
Documents d'état civil	0	0	227 938	220 847	448 785
Sous-total	<b>847 019</b>	<b>0</b>	<b>479 470</b>	<b>709 356</b>	<b>2 035 845</b>
<b>Protection contre la violence et l'exploitation</b>					
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	149 148	0	199 773	306 002	654 923
Protection des enfants	131 262	0	0	0	131 262
Détention non arbitraire	151 869	0	190 650	306 005	648 524
Accès aux solutions juridiques	0	0	204 431	251 931	456 362
Sous-total	<b>432 279</b>	<b>0</b>	<b>594 854</b>	<b>863 938</b>	<b>1 891 071</b>
<b>Besoins élémentaires et services essentiels</b>					
Nutrition	1 331 202	0	0	0	1 331 202
Eau	416 928	0	1 001 163	1 068 801	2 486 892
Abris et autres infrastructures	8 703 236	0	48 714 502	90 902 903	148 320 640
Articles ménagers et d'hygiène de base	7 497 741	0	2 224 954	8 377 031	18 099 727
Soins de santé primaire	717 987	0	0	0	717 987
Éducation	661 159	0	0	0	661 159
Services d'assainissement	254 035	0	228 370	263 712	746 117
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	2 721 207	0	0	0	2 721 207
Sous-total	<b>22 303 494</b>	<b>0</b>	<b>52 168 989</b>	<b>100 612 447</b>	<b>175 084 930</b>
<b>Autogestion et participation communautaires</b>					
Évaluation participative et mobilisation communautaire	310 911	0	270 085	294 657	875 653
Autosuffisance et moyens d'existence	0	0	271 765	302 900	574 665
Sous-total	<b>310 911</b>	<b>0</b>	<b>541 849</b>	<b>597 558</b>	<b>1 450 318</b>
<b>Solutions durables</b>					
Retour volontaire	4 950 308	0	0	286 178	5 236 486
Appui à la réhabilitation et à la réintégration	0	0	1 017 787	246 157	1 263 944
Réinstallation	335 998	0	0	0	335 998
Appui à l'intégration sur place	167 112	0	0	312 171	479 284
Sous-total	<b>5 453 419</b>	<b>0</b>	<b>1 017 787</b>	<b>844 506</b>	<b>7 315 711</b>
<b>Relations extérieures</b>					
Relations avec les donateurs	109 181	0	154 946	162 126	426 253
Information publique	107 198	1 049 370	177 500	166 091	1 500 159
Sous-total	<b>216 379</b>	<b>1 049 370</b>	<b>332 446</b>	<b>328 218</b>	<b>1 926 413</b>
<b>Logistique et appui aux opérations</b>					
Chaîne d'approvisionnement et logistique	1 301 317	0	680 033	911 743	2 893 093
Gestion de programme, coordination et appui	2 431 901	982 078	1 935 296	2 357 101	7 706 377
Sous-total	<b>3 733 218</b>	<b>982 078</b>	<b>2 615 329</b>	<b>3 268 845</b>	<b>10 599 470</b>
<b>Total</b>	<b>37 232 724</b>	<b>4 087 597</b>	<b>61 210 298</b>	<b>108 067 620</b>	<b>210 598 239</b>
<b>Budget 2010 révisé</b>	<b>87 704 275</b>	<b>1 033 161</b>	<b>31 088 775</b>	<b>144 459 007</b>	<b>264 285 218</b>

## Conséquences d'un manque de financement de l'ordre de 20 à 40 pour cent

- Il ne sera pas possible d'ouvrir de nouveaux Centres communautaires d'aide au retour et à la réintégration.
- Un plus petit nombre de familles de retour recevront des abris, ce qui laissera de nombreux réfugiés ou déplacés de retour dans une situation de vulnérabilité.
- Le HCR ne pourra prodiguer d'aide pour les projets d'allocation de terrains.
- Les déplacés internes ne recevront pas d'abris ou d'autres formes d'aide d'urgence.
- L'appui aux ONG nationales sera réduit.